

GÉRER LES RECOURS SUBROGATOIRES OU CONVENTIONNELS EN ASSURANCE HABITATION ET RISQUES DIVERS

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
CR044	8 jours - 56 h	Bases	Présentiel ou à distance	4635,00 €

LIEUX ET DATES :

Nous consulter

OBJECTIFS

- Analyser les responsabilités suite à la survenance d'un sinistre MRH
- Exercer un recours subrogatoire ou conventionnel à l'encontre du tiers responsable
- Appliquer les conventions de sinistres dommages

Métiers préparés :

Gestion des recours en incendie et risques divers

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

**[Consultez le taux de satisfaction de nos formations
ici >>](#)**

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Un parcours de formation complet alliant apports théoriques et applications pratiques et permettant aux participants d'acquérir toutes les compétences nécessaires pour gérer efficacement les recours hors automobile.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance multirisque habitation, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

[Cette formation permet de valider le bloc 2 du titre RNCP39615 : Chargé d'indemnisation en assurance - BC02 : Instruire le dossier dans un environnement juridique et technique spécifique](#)

- A. COMPRENDRE LES FONDAMENTAUX JURIDIQUES DE LA RC - Durée : 3 jours
 - 1. Définir les principes de la responsabilité civile
 - 2. Comprendre le principe et la méthodologie de mise en jeu de la responsabilité civile
- B. APPLIQUER LES CONVENTIONS DE SINISTRES DOMMAGES - Durée : 2 jours
 - 1. Conventions concernant l'expertise amiable contradictoire
 - 2. Conventions de renonciation à recours
 - 3. Conventions concernant les assurances cumulatives
 - 4. Application de la garantie dans le temps
 - 5. Introduction de l'arbitrage professionnel
- C. GÉRER LES RECOURS EN DROIT COMMUN ET CONVENTIONNEL - Durée : 3 jours
 - 1. Analyser finement les fondements juridiques permettant la présentation de recours
 - 2. Définir l'ensemble des moyens à mettre en œuvre
 - 3. Élaborer une stratégie en fonction des objectifs et des outils disponibles

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

L'accès à la certification est possible par la VAE. L'obtention de la certification professionnelle est subordonnée à la validation des blocs de compétences visés par la formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

Equivalences et passerelles :

Cette formation n'a pas de lien avec d'autres certifications.

PUBLIC

Chargés d'indemnisation dommage
Chargés d'indemnisation responsabilité civile
Chargés d'indemnisation protection juridique
Chargés d'indemnisation recours

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques.

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

4635,00 €
Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 23/12/2024 à 09:35